



Coups et blessure vs plainte pour vol

Par **mitchou**, le **12/11/2008** à **23:03**

Bonjour

La situation est complexe

Nous étions présents, avec des amis à une grande foire gastronomique. Ayant un peu abusé du vin présent sur place, nous avons eu la très mauvaise idée de dérober 2 échantillons de balai présent sur un stand. Le commerçant, pas très content, et je le comprend, s'en est pris à un ami qui lui n'avait rien à voir avec le vol. Il l'a frappé violemment au nez, provoquant une double fracture ouverte. Ce commerçant a ensuite porté plainte contre mon ami, qui n'a rien commis, et mon ami à quant à lui porté plainte pour coups et blessures. Faisant parti des bêtes auteurs de ce vol, je me sens responsable de tout et j'aimerais savoir les choses suivantes :

- Mon ami risque t-il une amende, une poursuite? Sachant qu'il n'avait aucun échantillon sur lui et que le commerçant l'a juste aperçu près du stand quand nous y étions
- Quels sont les risques qu'encourent le commerçant?
- Cela risque t-il de se terminer à un tribunal quelconque?

Merci d'avance pour vos réponses